

# Comment les bailleurs abordent-ils à titre individuel les questions de genre dans leurs politiques, leur programmation et leur financement au niveau des pays?

Les bailleurs, à titre individuel comme à titre collectif, ont pris plusieurs engagements **en vue de promouvoir l'égalité entre les sexes dans leur aide publique au développement (APD)**. A titre d'exemple, la **Commission Européenne (CE)** a admis que l'égalité entre les sexes est un droit humain fondamental et qu'elle contribue à réaliser les OMD; l'égalité entre les sexes est également considérée comme l'un des principes clés de la coopération de la CE en matière de développement, la CE étant engagée aussi bien à l'égard de l'intégration du genre que de l'appui à des actions spécifiques à l'autonomisation des femmes. A titre collectif, les pays membres de l'**OCDE** ont eux aussi pris des engagements similaires et proposé un **marqueur de la politique d'égalité hommes-femmes** comme moyen d'assurer le suivi de l'appui des membres aux interventions en matière d'égalité hommes-femmes. Par ailleurs, dans le récent **Plan d'Action d'Accra**, les partenaires au développement se sont engagés à veiller à ce que leurs politiques traitent des questions d'égalité hommes-femmes de manière plus systématique et cohérente. Ils ont en outre convenu de veiller à ce

que les politiques et programmes de développement soient conçus et mis en œuvre conformément à leurs engagements internationaux en faveur de l'égalité hommes-femmes, des droits humains, des personnes handicapées et d'un environnement durable.

Les travaux de recherche menés dans le cadre du Programme intitulé 'Intégration de la budgétisation sensible au genre dans l'agenda de l'efficacité de l'aide'<sup>1</sup> de la Commission Européenne et de l'UNIFEM ont évalué jusqu'à quel point **ces engagements à l'égard de l'égalité hommes-femmes avaient été mis en pratique**. Outre la **Commission Européenne (CE)**, la recherche a couvert un autre bailleur principal dans chacun des dix pays. Le deuxième bailleur a été choisi sur la base du volume de l'appui apporté au pays, et de son utilisation des nouvelles modalités d'aide, telles que l'appui budgétaire général (ABG) et l'appui budgétaire sectoriel (ABS). Les bailleurs analysés sont le **DFID** (Ouganda, Ethiopie, Inde, Népal et Rwanda), les **Pays-Bas** (Tanzanie), la **Sida-Suède** (Mozambique), l'**Espagne-AECID** (Maroc et Pérou) et la **France** (Cameroun).



2

Les chapitres suivants présentent un aperçu de certains résultats relatifs à la manière dont les bailleurs abordent les préoccupations d'égalité hommes-femmes dans leurs pratiques et instruments de gestion de l'aide dans les pays étudiés. Les résultats relatifs aux pratiques des bailleurs sont propres à chaque pays, et il est important de relever que les résultats ne sont pas représentatifs des pratiques des bailleurs au-delà des pays couverts par l'étude. La recherche a étudié l'existence des éléments suivants:

- Analyse, actions et indicateurs selon le genre dans les stratégies pays des bailleurs;
- Financement lié à l'égalité hommes-femmes, aussi bien pour le gouvernement que pour les ONG;
- Indicateurs de suivi et de performance sensibles au genre, ainsi que suivi possible d'indicateurs et de financement selon le genre;
- Structures et mécanismes internes liés au genre, tels que les Points focaux genre;
- Trousses à outils et directives genre;
- Appui à la réforme budgétaire et aux systèmes nationaux de gestion financière qui encouragent la budgétisation sensible au genre (BSG).

### LES STRATEGIES PAYS DES BAILLEURS

En général, les documents des stratégies pays des bailleurs donnent des détails sur les domaines de base d'appui des bailleurs dans le pays, ainsi que sur l'enveloppe budgétaire indicative. La plupart des stratégies pays font référence à l'égalité hommes-femmes comme une question transversale.

En général, la **Commission Européenne (CE)** place le genre parmi plusieurs ques-

tions transversales dans les documents de stratégie pays (CSP). Les CSP comprennent généralement une analyse des principales questions de genre dans le pays. Certains CSP traitent également des questions de genre dans leurs chapitres et interventions propres à un secteur. Cependant, au-delà des déclarations à caractère général, il y a, souvent, très peu d'éléments et d'indications d'interventions pratiques qui considèrent le genre comme étant une question transversale. Le document de stratégie pays 2008-2013 de la CE sur l'**Ethiopie** fait toutefois exception, car ce document décrit clairement les interventions en matière d'égalité hommes-femmes, y compris les engagements de ressources qui les étaient. Le document fait référence à la mise en place d'un fonds dédié au genre destiné à appuyer les petits projets qui encouragent l'égalité hommes-femmes conformément au Cadre stratégique de réduction de la pauvreté de l'Ethiopie (CSR) et au Plan d'action national sur l'égalité hommes-femmes. Le document annonce également que la délégation a l'intention de recruter un expert en questions de genre en tant que membre du personnel du point focal genre en questions de gouvernance et de coordonner avec le gouvernement et d'autres bailleurs à propos du fonds genre. Le document de stratégie pays de la CE pour la **Tanzanie** est une autre exception, car il affirme de façon explicite que le genre devrait être pris en considération dans l'appui budgétaire général (ABG) macro-économique de la CE à la Tanzanie. Mais, aucun détail n'est donné sur la manière dont cela devrait être fait.

D'autre part, le **DFID** semble donner une analyse plus détaillée des questions de genre et des actions spécifiques à traiter dans ses plans d'aide au pays (CAP), combinant une approche à deux volets d'intégration du genre et d'interventions ciblées destinées aux femmes. Au **Népal**, le CAP provisoire du DFID (novembre 2007 - avril

2009) met l'accent sur la consolidation de la paix et la mise en place des bases d'un développement inclusif, en soutenant la mise en œuvre des accords de paix, la fourniture des soins et des services éducatifs, l'inclusion des groupes sous-représentés dans les structures de gouvernance politique et l'amélioration des opportunités économiques pour les populations pauvres, y compris les femmes. Dans le CAP précédent, les approches étaient axées sur le renforcement de la participation politique des femmes et leur accès aux services, à travers également des interventions ciblées pour les filles et les femmes. Au **Rwanda**, le CAP 2003-2006 du DFID met l'accent sur l'appui au Ministère en matière de genre et de promotion des femmes et à ses partenaires en vue de s'attaquer aux formes criantes d'inégalité hommes-femmes et à la pauvreté féminine par le biais de politiques et de suivi.

Dans la stratégie de la **Sida-Suède** pour le Mozambique, les objectifs stratégiques relatifs à la culture, au développement rural, à l'infrastructure et l'éducation font référence à l'égalité hommes-femmes. La stratégie souligne que les questions d'égalité hommes-femmes doivent jouir d'une grande considération dans toute coopération en développement, étant donné la vulnérabilité des femmes et leur rôle important dans la réduction de la pauvreté. La stratégie insiste sur le fait que des groupes cibles doivent être ventilés selon le genre et l'âge durant la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et projets. Deux des neuf points d'entrée pour les interventions en matière de politique genre de la Sida font référence à l'appui budgétaire ou sectoriel : analyse genre des budgets, notamment dans les discussions sur le cadre des dépenses à moyen terme, et la participation des responsables genre au sein de la coordination entre bailleurs est mise en relief. Toutefois, la recherche signale que l'agence n'a

pas incorporé une perspective genre dans l'ABG au Mozambique.

Le genre est une grande priorité dans les stratégies de **l'Espagne/AECID** au **Pérou** et au **Maroc**. Au **Pérou**, l'AECID axe son programme d'aide au développement 2007-2010 sur la réduction de la pauvreté et la bonne gouvernance, à travers trois principaux programmes: gouvernance démocratique, cohésion sociale et développement économique durable. Le genre est une grande priorité dans les 19 projets de l'AECID. L'un de ces projets apporte un appui au Ministère du développement social et des femmes en soutien au Plan national péruvien de lutte contre la violence à l'égard des femmes. L'un des sept objectifs stratégiques de l'AECID dans le pays vise à renforcer l'autonomie et les capacités des femmes, en appuyant la représentation politique des femmes et à donner une impulsion aux politiques et mécanismes d'égalité hommes-femmes. Au **Maroc**, le genre et le développement sont de façon similaire, identifiés comme étant parmi les quatre secteurs prioritaires de l'AECID.

De manière similaire, en **Tanzanie**, les **Pays-Bas** affirment que le genre est l'un des domaines prioritaires d'appui, aux côtés de la santé, la gouvernance locale et le secteur privé.

**La France** est le seul bailleur étudié qui ne mentionne pas de façon explicite les questions de genre dans ses principaux objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté dans son Document cadre de partenariat (DCP) au **Cameroun**.

## **FINANCEMENT LIE A L'EGALITE HOMMES-FEMMES**

En général, l'étude montre que l'appui des bailleurs aux interventions en matière d'égalité hommes-femmes est essentiellement acheminé à travers les mécanismes nationaux en charge des questions des

4

femmes ou des ONG féminines. Une partie de l'action liée à l'égalité hommes-femmes est également appuyée dans les ministères sectoriels. En général, les bailleurs ne mettent pas de restrictions au financement du genre dans le sens de mettre de côté une somme précise à affecter à des objectifs liés au genre. En **Ethiopie**, la **CE** fait exception, avec un fonds dédié au genre de 10 millions de dollars US pour appuyer de petits projets qui font la promotion de l'égalité hommes-femmes conformément au CSR de l'Ethiopie et au Plan d'action national sur l'égalité hommes-femmes. Toutefois, plusieurs rapports pays observent que même lorsque les allocations ne sont pas directement affectées à l'égalité hommes-femmes, même si le financement est d'abord orienté vers des secteurs où les politiques sont sensibles au genre, elles contribuent tout de même à promouvoir l'égalité hommes-femmes. Le volume des allocations ciblant le genre est généralement faible en comparaison avec le volume global de l'aide des bailleurs.

### **Financement des interventions sectorielles selon le genre**

Les bailleurs ont tendance à appuyer les interventions liées à l'égalité hommes-femmes dans des programmes sectoriels dans le cadre des secteurs traditionnels dits 'soft' tels que l'éducation et la santé. Par exemple, la délégation de la **CE** en **Inde** finance des programmes sectoriels qui s'attaquent aux disparités entre les castes et les sexes dans l'accès aux services sociaux. L'un de ces programmes, Sarva Shiksha Abhiyan, s'efforce de réduire le nombre d'enfants non scolarisés et les disparités sociales et de genre dans l'enseignement primaire. Une autre initiative appuyée par la CE est la Mission nationale pour la santé rurale (National Rural Health Mission) qui s'occupe des questions de santé reproductive, de santé infantile et des soins primaires au profit de la population rurale. Au **Cameroun**, la **CE** fait exception à l'accent mis

sur les secteurs 'soft': la délégation appuie une initiative qui essaie d'intégrer les questions d'égalité hommes-femmes dans le **secteur de la construction des routes**. Le programme vise à renforcer l'implication des femmes dans la planification, la mise en œuvre et le suivi du programme routier, leur recrutement dans les projets d'infrastructure routière et assurer un salaire égal pour les hommes et les femmes titulaires de contrat.

**Le DFID** au **Népal** appuie le travail lié au genre dans les **secteurs de l'éducation et de la santé**. L'un de ces programmes soutenus est le Programme d'Education nationale pour tous (EFA) qui comprend un programme de bourses pour les filles, des efforts de recruter davantage de femmes enseignantes et des mesures d'encouragement à retenir les filles à l'école et poursuivre leur éducation telles que la suppression des frais imposés aux usagers. Le DFID finance également le programme national du secteur de la santé en accordant un financement direct et une assistance technique au Programme national Maternité sans risques (Safe Motherhood). En **Ethiopie**, le DFID a appuyé un exercice d'évaluation en vue de renforcer l'égalité hommes-femmes dans le Programme d'amélioration de la qualité de l'enseignement général du Ministère de l'éducation (GEQIP). Dans le secteur de la santé, il appuie les soins de santé maternelle, à titre d'exemple, à travers l'encouragement à l'augmentation du nombre de femmes travaillant en tant qu'agents de santé et l'amélioration de l'accès aux moyens de contraception, l'eau et l'assainissement.

Une grande partie du financement des **Pays-Bas** lié au genre destiné au gouvernement se retrouve dans le secteur de la santé en **Tanzanie**. L'un de ces programmes est le Programme National Fistula. Les volumes de financement sont restés à peu près constants au cours des trois dernières années, s'élevant à 555.000 euros en 2007.

### **Financement destiné aux acteurs gouvernementaux genre**

Comme cela a été constaté plus haut, plusieurs bailleurs apportent un appui au mécanisme national en charge des questions des femmes ou au ministère de la condition féminine.

En **Ethiopie**, la **CE** a appuyé le Ministère des finances et du développement économique en accordant 5 millions de dollars US pour financer des “activités de femmes”, la coordination devant être assurée par le Ministère des affaires féminines en 2008/09. En **Tanzanie**, la **CE** a récemment accordé 250.000 euros au Ministère du développement social, du genre et de l'enfance, en plus des fonds à la campagne contre la violence à l'égard des femmes (“Say no to Violence Against Women Campaign”) et de l'évaluation des besoins d'une unité de police spéciale chargée de la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

De manière similaire, au **Rwanda**, le **DFID** a appuyé, durant la période 2003-2006, le Ministère du genre et de la promotion des femmes et ses partenaires pour mettre sur pied une politique et un mécanisme de suivi pour s'attaquer aux niveaux élevés d'inégalité hommes-femmes et de pauvreté féminine. Le DFID a également appuyé le Conseil national des femmes. Toutefois, en comparaison avec le volume d'aide total, le financement des volets égalité hommes-femmes est faible: d'après les calculs d'un chercheur, 2,1% de l'ensemble des allocations budgétaires du DFID.

En **Tanzanie**, les **Pays-Bas** apportent leur appui au Ministère du développement social, du genre et de l'enfance (MCDGC), en finançant le développement du plan stratégique du MCDGC en 2005 et 2006, avec un montant total de 99.000 euros.

Au **Pérou**, l'**AECID** soutient la Direction de la femme pour la mise en place de l'Ob-

servatoire du genre et le suivi de la mise en œuvre du Plan de l'égalité des chances (PIO). L'AECID appuie également des initiatives du Ministère du développement social et de la femme, telles que les services de conseil en vue de renforcer l'accès des femmes à l'information sur la mise en œuvre du PIO, par exemple la traduction du plan dans les langues autochtones, ainsi que la mise en œuvre du Plan national de réduction de la violence à l'égard des femmes.

Bien que l'égalité hommes-femmes ne soit pas un objectif de la **Coopération française** au **Cameroun**, la coopération a appuyé le Ministère des affaires féminines et de la famille (MINPROFF) de 2004 à 2006.

### **Financement de l'action genre des ONG**

Les bailleurs soutiennent également les ONG qui réalisent un travail en faveur de l'égalité hommes-femmes. Dans la plupart des cas, on ne connaît pas la part des fonds genre que les ONG ont pu attirer, certains exemples laissent penser que ces parts sont peut-être faibles.

En général, la **CE alloue également des fonds aux** ONG travaillant, par exemple, sur les questions des droits humains, de démocratie, de gouvernance et de santé sexuelle et reproductive. Il existe aussi des exemples où la CE accorde un financement à des ONG féminines. Par exemple, en **Ouganda**, la délégation de la CE dispose de plusieurs lignes budgétaires destinées à des acteurs non gouvernementaux dont un acteur qui s'occupe particulièrement du genre. De façon similaire, en **Tanzanie**, la **CE** a dans le passé financé des ONG telles que le Programme tanzanien des réseaux genre (Tanzanian Gender Networking Programme - TGNP) et l'Autonomisation des femmes au Zanzibar (Women's Empowerment in Zanzibar), au titre des lignes budgétaires du siège de la CE sur la santé sexuelle et reproductive et les maladies liées à la



pauvreté. Au **Pérou**, la **CE** appuie les ONG qui mettent en œuvre des interventions pour renforcer la politique d'égalité des chances grâce à de petites bourses. Bien que l'**Inde** soit le plus grand bénéficiaire en Asie des fonds de coopération de la CE destinés aux ONG (plus de 150 projets d'une valeur supérieure à 125 millions d'euros), l'étude n'indique pas les questions de genre prises en charge à travers ces fonds.

Au **Népal**, plus du tiers des fonds du **DFID** relevant du Programme de gouvernance pro-pauvre (Enabling the State Program) et le Fonds droits, démocratie, genre et inclusion (the Rights, Democracy, Gender and Inclusion Fund) – qui vise à renforcer les droits, la démocratie, l'égalité hommes-femmes et l'inclusion – ont été alloués à des ONG féminines. En **Ouganda**, le DFID finance les ONG à travers un fonds de projets sans pour autant accorder explicitement des fonds pour les activités d'égalité hommes-femmes. En **Ethiopie**, le DFID appuie le plaidoyer en faveur de l'égalité hommes-femmes et l'activité de fourniture de services à travers des partenariats avec les ONG. Dans le passé, les programmes de partenariat avec les ONG ont fourni des ressources à des groupes tels que l'Association des femmes avocates d'Ethiopie (Ethiopia Women's Lawyer Association).

Environ 15% de l'aide **suédoise** sont alloués à la **société civile et au secteur privé**. Quatre pour cent de cette aide sont destinés aux activités axées sur le genre du Fórum Mulher, une organisation nationale mère regroupant les ONG dédiées aux droits et à l'autonomisation économique et politique des femmes. L'agence Sida considère l'égalité hommes-femmes comme critère au moment de décider d'octroyer des allocations aux ONG.

La **Coopération française au Cameroun** a financé les ONG qui plaident en faveur des droits des femmes à travers le Fonds

de développement social (Social Development Fund - FSD) qui appuie les activités de développement social dans les domaines social, économique et environnemental. Les sommes allouées sont toutefois petites, représentant environ 1% de l'appui de la France aux ONG.

En **Tanzanie**, les **Pays-Bas** fournissent l'essentiel de l'appui lié au genre à des acteurs non-étatiques sous forme de financement institutionnel à REPOA (Recherche en réduction de la pauvreté - Research on Poverty Alleviation), une organisation à but non lucratif qui réalise régulièrement des consultations pour le compte du gouvernement, de même qu'elle abrite et assure le secrétariat du groupe de travail sur la politique du genre (Gender Macro Policy Working Group). Cependant, une part de l'appui à REPOA va aux activités genre. Les acteurs non-étatiques travaillant sur les questions de santé féminine ont eux aussi bénéficié de cet appui: en 2006, les Pays-Bas ont financé le Fonds de recherche médical africain (Medical Research Fund) avec plus de 760.000 euros, destinés à permettre à des médecins de réaliser des opérations au plan local en vue de mettre un terme à la fistule obstétricale. Une aide (100.000 euros) a également été octroyée à Kivulini, une ONG de droits des femmes qui travaille sur la prévention de la violence domestique. Les Pays-Bas ont également soutenu le Programme de mise en réseau pour le genre en Tanzanie (Tanzania Gender Networking Programme) qui est un programme phare en BSG en Tanzanie.

La plus grande partie de l'appui de l'**Espagne/AECID** aux interventions en matière d'égalité hommes-femmes au **Maroc** est destinée à financer des ONG espagnoles et marocaines. Toutefois, bien que le genre et développement soit l'un des quatre secteurs prioritaires, on n'a enregistré aucune aide de l'AECID au Maroc au profit du secteur prioritaire Femmes et dévelop-

pement. L'agence a récemment accepté d'appuyer un nouveau programme multi-sectoriel d'un montant de 8,4 millions de dollars US destiné à la lutte contre la violence fondée sur le genre dans six régions du Maroc.

### **Appui à la réforme budgétaire et aux systèmes nationaux de gestion financière qui encouragent la budgétisation sensible au genre**

Les bailleurs, tels que le DFID, la Banque Mondiale et l'Allemagne, apportent un appui accru à la réforme budgétaire et aux systèmes de gestion des finances publiques. Même si la recherche n'a pas étudié les pratiques de la Banque Mondiale et de l'Allemagne, dans son analyse des expériences de BSG, elle a tenté d'explorer jusqu'à quel point la BSG a été intégrée dans l'assistance technique et l'appui fournis à la réforme budgétaire. Un certain nombre de bailleurs ont apporté un appui significatif à l'activité de BSG, comme par exemple le DFID (en **Ouganda et au Rwanda**), les Pays-Bas (en **Tanzanie**), la CIDA (au **Cameroun**), l'Espagne (au **Pérou et au Maroc**), la CE (au **Maroc et en Ouganda**) et la Belgique (à travers l'UNIFEM au **Mozambique et au Maroc**). Dans certains pays tels le Rwanda, le Maroc et l'Ouganda, l'activité de BSG a été étroitement liée à la réforme budgétaire. Cependant, certains résultats indiquent que dans le reste des pays, l'harmonisation entre l'appui à la réforme budgétaire et la BSG était minime. Les objectifs de la BSG et de la réforme budgétaire sont les mêmes: efficacité, équité, transparence, réalisation de résultats et responsabilisation. L'harmonisation peut être réalisée en intégrant le renforcement des capacités en BSG dans les paquets d'assistance technique liés à la réforme budgétaire. L'harmonisation des outils de la BSG et de la réforme budgétaire semble être un domaine d'action nécessaire, selon les recommandations du Plan d'action d'Accra en vue d'apporter un

appui aux capacités dans le but de renforcer les systèmes nationaux<sup>2</sup>. Cet alignement est également nécessaire pour effectivement mettre en œuvre les engagements en matière d'égalité hommes-femmes pris par les gouvernements et les bailleurs.

## **SUIVI/CONTROLE/INDICATEURS**

### **Contrôle du financement lié au genre**

Dans les pays étudiés, les agences donatrices ne contrôlent pas généralement les dépenses genre ou les impacts genre de leur programmation. On a pu toutefois trouver quelques exemples de cas où cela a été fait. A titre d'exemple, le **DFID en Inde** contrôle et rend compte sur les questions de genre chaque trimestre. Le processus de contrôle décrit les progrès dans les questions de genre et les mécanismes de responsabilisation.

En **Ethiopie**, la **CE** emploie un système électronique d'information de gestion pour suivre ses projets et programmes, ainsi qu'une base de données en ligne, le Livre Bleu, qui fournit des informations publiques sur les types d'activités financées, les instruments, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le CSRП de l'Ethiopie et les secteurs du Comité d'aide au développement de l'OCDE concernés, les bénéficiaires, l'organisation chargée de la mise en œuvre, le coût de l'activité, les systèmes gouvernementaux impliqués et les résultats des initiatives en cours. Toutefois, la seule information que l'on a pu trouver sur le genre était un paragraphe décrivant les femmes comme étant les bénéficiaires et leur contexte.

### **Indicateurs de performance sensibles au genre**

En général, peu de revues pays font état de l'emploi d'indicateurs spécifiques au genre, que ce soit dans les stratégies pays des bailleurs ou dans les cadres d'évaluation des

performances en vue des décaissements de fonds des bailleurs à titre individuel.

La **CE** a tendance à inclure des indicateurs de performance à partir du CSRP du pays dans ses documents de stratégie pays (CSP). On a trouvé quelques indicateurs sectoriels sensibles au genre dans ces stratégies. Par exemple, en **Ouganda**, le CSP de la CE dispose d'indicateurs de performance sensibles au genre pour le secteur de l'éducation. En **Tanzanie**, bien que les indicateurs du CSP de la CE ne sont pas gendérisés, la plupart d'entre eux sont issus du MKUKUTA (CSRP) et vu que certains d'entre eux sont ventilés par sexe, ou spécifiques au genre, on peut interpréter cela comme une inclusion implicite des indicateurs genre. Cependant, bien que les questions et interventions de genre soient discutées dans un CSP, ces questions ne font pas toujours partie de la liste des indicateurs. Par exemple, même lorsque le CSP affirme que l'appui macroéconomique devrait accorder une attention aux questions de genre, les indicateurs de cet appui n'incluent aucune question de genre de façon explicite, à l'exception des "objectifs clés pour les secteurs sociaux et la macroéconomie comme cela est précisé dans le MKUKUTA au titre de 2010".

### **Indicateurs sensibles au genre à tranches variables d'ABG**

Une des manières d'intégrer les **questions de genre dans les décaissements d'ABG** est d'inclure le genre dans les **critères ou indicateurs de performance**. Les directives de la CE sur l'appui budgétaire général (CE, 2007) suggèrent que les questions de genre soient prises en compte dans le choix des critères et indicateurs de performance pour le décaissement des tranches. Dans ce mécanisme à tranche fixe/variable, une partie de l'ABG est décaissée à l'atteinte de certains indicateurs. Les tranches variables représentent 35% des programmes concernés.<sup>3</sup> En moyenne, Les indicateurs de

gestion des finances publiques (PFM) et de budget représentent 45% de la valeur des tranches variables, avec en moyenne 22% pour l'éducation et 25% pour la santé.<sup>4</sup> Des exemples de pays suggèrent que l'utilisation de la tranche variable est en diminution. Les tranches fixes sont ou décaissées en totalité (si toutes les conditions sont remplies) ou pas du tout (si une ou plusieurs conditions ne sont pas remplies); les indicateurs de ces tranches sont en général liés aux progrès dans la mise en œuvre du plan de développement national, à la gestion des finances publiques (GFP) et la macroéconomie. La moitié d'une tranche variable est décaissée si un indicateur n'est pas atteint mais qu'il y a progrès, et si aucun progrès n'est réalisé, rien n'est décaissé. Les indicateurs qui sont contrôlés au titre de la tranche variable sont répartis en indicateurs GFP et indicateurs des secteurs sociaux, qui sont alors souvent des indicateurs de résultat. La CE recommande l'utilisation d'indicateurs de résultat au niveau des résultats dans les indicateurs à tranche variable d'ABG, (parmi les exemples d'indicateurs de résultat au niveau des résultats, il y a la prévalence du VIH chez les femmes âgées de 15 à 24 ans fréquentant les centres de consultation prénatale, le ratio fille/garçon dans l'enseignement secondaire et l'utilisation la nuit précédente de moustiquaires par des femmes en cours de grossesse, en argumentant que cela relève de la prise de décisions publiques et peut englober un large éventail d'actions dans le cadre du contrôle du gouvernement et peut être étroitement lié à des mesures vigoureuses de réduction de la pauvreté.<sup>5</sup>

A titre d'exemple, en **Tanzanie**, il existe actuellement onze indicateurs pour les secteurs sociaux qui sont utilisés pour la tranche variable, six dans le secteur de l'éducation et cinq dans celui de la santé, ainsi que quatre à cinq indicateurs pour la GFP. Certains indicateurs des secteurs sociaux sont ventilés par sexe ou spécifiques au genre: pour l'éducation, le "ratio fille/garçon



dans l'enseignement secondaire"; et pour la santé, "l'utilisation de moustiquaires la nuit précédente par des femmes en cours de grossesse", et la "prévalence du VIH parmi les jeunes femmes de 15 à 24 ans fréquentant des centres de consultation prénatale". Au **Mozambique** cinq indicateurs liés à la GFP ont un lien avec 50% de la tranche variable, et les huit autres indicateurs avec les 50% restants; ceux-ci comprennent quatre indicateurs de produit femmes/filles pour l'éducation et la santé. Au **Mozambique** la CE n'a pas inclus l'indicateur d'intégration du genre du PAF d'ABG "PES/OE (Plan économique et social/Budget d'Etat) et BdPES (rapport sur la mise en œuvre du PES) où les actions, budgets et progrès en matière de genre sont reflétés" comme l'un de ses indicateurs à tranche variable, car il s'agit d'un processus plutôt que d'un indicateur de résultat.

## STRUCTURES ET MECANISMES INTERNES LIES AU GENRE

### Points focaux genre

Suivant la pratique standard, la plupart des délégations des bailleurs disposent de Points focaux genre pour lesquels les questions de genre sont une tâche de plus qui s'ajoute à leurs autres responsabilités thématiques. Plusieurs de ces points focaux genre manquent d'expertise spécifique en genre. En **Tanzanie**, les **Pays-Bas** sont une exception – leur responsable genre n'a pas d'autres responsabilités thématiques.

En général, la **CE** désigne un point focal genre pour prendre en charge les questions de genre, en tête de leurs autres responsabilités. Par exemple, au **Rwanda**, le point focal genre de la CE est responsable des affaires sociales. Au **Mozambique**, la délégation de la CE dispose d'un point focal genre à temps partiel dont la principale tâche est de s'occuper du budget 'Investir dans les gens' de la CE destiné aux organisations de la société civile. En **Inde**, le

conseiller en développement de la CE est le "correspondant" genre.

De manière similaire, le **DFID** a tendance à combiner le rôle d'un point focal genre avec celui d'un conseiller/agent en développement social. C'est le cas notamment de l'**Ouganda et du Rwanda**.

**La Sida-Suède** dispose d'un point focal genre à temps partiel au **Mozambique**, basé au département de la démocratie et des droits humains. Dans ce cas aussi, ce point focal consacre une partie de son temps aux questions de genre; ses principales responsabilités incluent la gestion de l'aide aux organisations de la société civile.

**L'Espagne/AECID** a un point focal genre dans son bureau du Pérou.

Une question qui a émergé dans cette recherche est l'absence de consultation systématique et de participation des points focaux genre des bailleurs dans les discussions internes ou externes sur l'appui macroéconomique. Le cas du point focal genre de la délégation de la **CE** au **Mozambique** montre bien que même s'il existe des consultations ad hoc, il n'y a guère de procédure systématique de consultation interne sur l'intégration de la dimension genre dans l'ABG et l'ABS. Malgré cela, le point focal genre a participé au processus de conception du CSP et a également été consulté à propos des indicateurs qui devraient être inclus dans le PAF et la tranche variable de la CE. Dans l'entretien de la recherche, le point focal genre de la **CE** au **Maroc** a attiré l'attention sur les difficultés des points focaux genre à influencer les stratégies pays en raison de leur position de niveau inférieur.

### Directives, trousseaux à outils et formation en genre

Les revues n'ont pas examiné de façon détaillée si les bailleurs ont élaboré des

trousses à outils et des directives genre ou si celles-ci ont été mises en œuvre. Quelques uns des rapports pays font état d'instruments et approches liés au genre élaborés par les sièges respectifs des bailleurs. Ils constatent que ceux-ci ne sont pas utilisés au niveau du pays. A titre d'exemple, la **CE** a mis au point des manuels et des trousse à outils d'égalité hommes-femmes, mais en général ces derniers ne sont pas utilisés dans les délégations pays.

De façon générale, les bailleurs n'abordent pas les questions de genre dans les directives de leurs nouvelles modalités d'aide (NAM). La **CE** fait toutefois exception, ayant fait référence de façon explicite au **genre dans ses directives NAM. Au Mozambique, la Sida** a également signalé qu'un manuel de politique genre pour toutes les modalités d'aide était en cours de rédaction.

Les revues n'ont pas étudié de façon explicite le type de formation en genre que le personnel de l'agence donatrice a reçue. Le rapport du Mozambique est une exception: il rapporte que l'ensemble du personnel de la **Sida au Mozambique** avait reçu une formation de base en genre.

## Notes

<sup>1</sup> Cette publication a été réalisée avec l'assistance de l'Union Européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut en aucune manière être considéré comme reflétant les points de vue de l'Union Européenne.

<sup>2</sup> Le paragraphe 15.c du Plan d'action d'Accra précise:» Les pays en développement et les bailleurs évalueront ensemble la qualité des systèmes nationaux dans un processus mené par les pays en employant des instruments de diagnostic mutuellement convenus. Lorsque les systèmes nationaux ont besoin d'être renforcés, ce sont les pays en développement qui définiront les programmes et les priorités de réforme. Les bailleurs appuieront ces réformes et fourniront une aide pour le renforcement des capacités.»

<sup>3</sup> Commission Européenne (2005) Appui budgétaire de la CE: Une approche novatrice de la conditionnalité.

<sup>4</sup> Commission Européenne (2005) Appui budgétaire de la CE: Une approche novatrice de la conditionnalité.

<sup>5</sup> Commission Européenne (2005) Appui budgétaire de la CE: Une approche novatrice de la conditionnalité.

'Comment les bailleurs abordent-ils à titre individuel les questions de genre dans leurs politiques, leur programmation et leur financement au niveau des pays?'

ISBN: 1-932827-98-6

Copyright © le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)  
New York, 2009

Pour plus d'informations, veuillez visitez le [www.gender-budgets.org](http://www.gender-budgets.org) ou envoyez un courrier électronique à [gender.budgets@unifem.org](mailto:gender.budgets@unifem.org).